



Vosges du Sud

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 24
Absents : 18
 dont suppléés : 0
 dont représentés : 4
Votes pour : 28
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 28

Date de la convocation
10/12/2024

Date de publication
24/12/2024

REPUBLICQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BRESLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 090-200069060-20241217-139_2024-DES

Besler
Levrault
ORT

Séance du 17 décembre 2024

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, A. NAWROT, V. ORIAM-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, G. TRAVERS, A. ZIEGLER

Pouvoirs : J. GROSCLAUDE à P. LACREUSE, C. LESOU à J. CHIPAUX, C. PARTY à C. CANAL, C. CONILH-NOBLAT à E. PARROT

Secrétaire de séance : E. PARROT

Délibération n° 139-2024

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

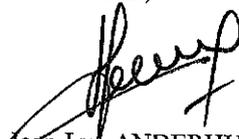
Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 à l'approbation de l'assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024.

Visa préfectoral

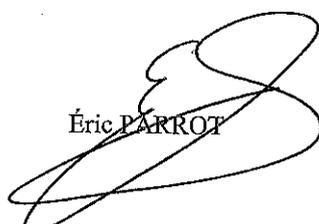
Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,


Éric PARROT